



© F. BLANC

L'éditorial d'Yves Veyrier
Secrétaire général @YVeyrier sur Twitter

FO

POUR ÊTRE FORTS, IL FAUT ÊTRE PLUS NOMBREUX

Ces premiers jours de janvier sont ceux des vœux que l'on s'échange. Ceux de bonne santé sont particulièrement bienvenus en ce début 2021, alors que nous attendons tous, avec impatience, d'être débarrassés de ce virus Covid-19 quelle qu'en soit la variante. La vaccination est porteuse d'espoir. À partir du moment où, à l'image de tous les vaccins précédents, traitements et médicaments, le ou les vaccins disponibles sont homologués par les autorités compétentes, la campagne de vaccination – qui, après l'épisode des masques, puis des tests, a mal démarré – doit être très nettement accélérée afin de protéger au plus vite le plus grand nombre.

Beaucoup interrogent sur la crise économique et sociale à suivre. Elle est malheureusement déjà là. Certes, les mesures d'urgence, en particulier l'activité partielle pour laquelle on a dû batailler pour maintenir jusqu'ici le niveau d'indemnisation des salariés, ont évité le pire, mais, malgré les centaines de milliards d'aides publiques, le chômage et la précarité atteignent des niveaux sans précédent, et de nombreux salariés et ménages tombent dans la pauvreté. Nous assistons à trop d'effets d'aubaine ou d'accélération de restructurations faute de contreparties exigées de la part des entreprises. Ces derniers jours encore ont vu le cortège des suppressions d'emplois s'allonger. Aucun secteur n'est épargné, des banques à l'industrie, en passant par les services, la culture, le tourisme et les petites entreprises touchées par l'arrêt de l'activité. Parce que nous sommes militants, engagés pour la justice sociale, déterminés, ne cédon pas au pessimisme, à la fatalité. Au quotidien, nous faisons en sorte d'être présents à chaque fois qu'un salarié, un adhérent, un syndicat nous sollicite pour un appui, une intervention. Sur les grands dossiers, la confédé-

ration FO a été, dans son rôle syndical, déterminante – de celui des retraites (dont nous avons empêché jusqu'alors le retour) à l'Assurance chômage (où les gouvernements ont été contraints de reporter l'application de la réforme), à la négociation collective et la pratique contractuelle où nous avons pu négocier et conclure deux accords nationaux interprofessionnels sur le télétravail et la santé au travail.

Nous ne fléchirons pas sur la défense des libertés individuelles et collectives, dont les libertés syndicales. Dès le départ, nous avons alerté contre les dispositions les mettant en cause, contenues notamment dans la loi de sécurité globale, et nous

sommes allés, dans les derniers jours de 2020, au Conseil d'État contester les décrets sur la sécurité intérieure qui introduisent le fichage syndical!

Face à l'antienne qui revient sur le coût à payer de la crise pour justifier le retour de la réforme des retraites et les réductions de moyens du service public comme les contraintes sur les salaires (Smic augmenté *a minima* et point d'indice de la fonction publique gelé), la seule ré-

ponse est et sera syndicale, collective. Nous l'avons dit, nous ne laisserons pas chacun se débattre seul. Le moment venu, une mobilisation interprofessionnelle sera sans doute nécessaire.

Pour être plus forts, il nous faut être nombreux, plus nombreux! L'heure doit être celle du syndicat, de la reprise des cartes, des adhésions. Tous nos efforts doivent y être consacrés.

Ce trimestre auront lieu les élections TPE. Chacune et chacun d'entre nous, adhérent, nous devons nous mobiliser. Faire voter autour de soi, celui, celle que l'on connaît, salarié d'une TPE. Un cahier des votants a été créé pour chaque adhérent. Il sera bientôt disponible pour vous y aider sous forme d'une application.

***L'heure doit être
celle du syndicat,
de la reprise des cartes,
des adhésions.
Tous nos efforts doivent
y être consacrés.***

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr